

Règlement officiel

Coupe Sobry du kWh - Juin 2026

Article 1 - Organisation

La société YENKA ÉNERGIE SAS (ci-après « Sobry »), société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 838 812 139 00031, dont le siège social est situé 8 rue Cambacérès, 75008 Paris, organise un challenge gratuit sans obligation d'achat dénommé « Coupe Sobry du kWh - Juin 2026 » (ci-après « le Challenge »).

Article 2 - Durée

Le Challenge se déroule du 1er juin 2026 à 00h00 au 30 juin 2026 à 23h30 (heure de Paris). Aucune consommation en dehors de cette période ne sera prise en compte dans le calcul du classement.

Article 3 - Participation

Tout client titulaire d'un contrat d'électricité actif chez Sobry sur les offres SoCap, SoFlex ou Standard segment résidentiel (RES) avec un compteur Linky C5, participe automatiquement au Challenge, sans démarche d'inscription. Le contrat doit être actif sur l'intégralité de la période du Challenge, soit du 1er juin 2026 au 30 juin 2026 inclus. La participation est gratuite et sans obligation d'achat supplémentaire. Un seul point de livraison (PDL) par participant est éligible au classement.

Article 4 - Conditions d'éligibilité au lot

Pour être éligible à la remise du lot, le participant doit remplir cumulativement les conditions suivantes :

- avoir consommé un minimum de 150 kWh sur la période du Challenge (1er au 30 juin 2026) ; tout PDL en dessous de ce seuil est exclu du classement ;
- être titulaire d'un contrat Sobry actif au 1er octobre 2026, date de remise du lot.

Tout contrat résilié entre le 1er juillet et le 1er octobre 2026 entraîne la perte du droit au lot, sans recours possible.

Article 5 - Indicateur et calcul du classement

L'indicateur retenu est le prix moyen pondéré du kWh sur la période du Challenge, calculé selon la formule suivante :

$$\text{Prix moyen (€/kWh)} = \text{Coût total de l'électron juin 2026} \div \text{kWh consommés en juin 2026}$$

Le montant retenu est le coût de la fourniture d'électricité; la part électron seulement, hors TURPE (transport), hors taxes et hors abonnement. Ce mode de calcul s'applique de manière identique aux clients SoCap, SoFlex ou Standard afin de neutraliser l'effet de l'offre sur le classement et de ne comparer que le comportement de consommation.

Le calcul est réalisé automatiquement par le système de gestion de Sobry à partir des données de courbes de charge transmises par Enedis (index J+1 pour les compteurs C5). Sobry se réserve le droit de corriger tout calcul en cas d'erreur ou de retard dans la transmission des données Enedis, sans que cela puisse engager sa responsabilité.

Article 6 - Classement public anonymisé

Un classement en temps réel est accessible sur le site sobry.co pendant toute la durée du Challenge. Ce classement est mis à jour quotidiennement en J+1 à partir des données Enedis disponibles. Il mentionne la date de la dernière mise à jour.

Ce classement est anonymisé : les participants y apparaissent sous un identifiant client et un code postal, sans mention de leur nom, prénom ou adresse complète.

Article 7 - Désignation du gagnant

Le gagnant est le participant éligible (au sens de l'article 4) affichant le prix moyen pondéré le plus bas à l'issue du Challenge. Le classement définitif est arrêté et vérifié par Sobry au plus tard le 15 juillet 2026.

En cas d'égalité parfaite entre deux participants ou plus, le gagnant est désigné par tirage au sort entre les ex-aequo, réalisé par Sobry.

Le gagnant est notifié par email à l'adresse associée à son contrat Sobry au plus tard le 30 juillet 2026.

Article 8 - Lot

Le lot est un kit Zendure composé des éléments suivants offert par Sobry :

- 1 batterie solaire Zendure SolarFlow 2400 AC+ (2 400 Wh de stockage, puissance AC bidirectionnelle 2 400 W, plug-and-play, application connectée) (valeur indicative 1079€);
- 1 compteur intelligent Zendure CT Smart Meter 3CT (valeur indicative 140€).

Le lot ne peut être ni échangé, ni remboursé. Passé un délai de 30 jours à compter de la notification sans réponse de la part du gagnant, Sobry se réserve le droit de ne pas attribuer le lot correspondant.

(*) L'installation du CT Smart Meter 3CT dans le tableau électrique doit être réalisée par un électricien qualifié, conformément aux normes électriques locales en vigueur. Le compteur s'installe sur rail DIN dans le tableau électrique principal. Les frais d'installation ne sont pas inclus dans le lot.

Article 9 - Données personnelles

Les données personnelles des participants sont traitées par Sobry dans le cadre de l'exécution du Challenge, conformément à sa politique de confidentialité disponible sur sobry.co. Elles ne sont pas transmises à des tiers à des fins commerciales. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), tout participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification et de suppression en écrivant à [support@sobry.co].

Article 10 - Responsabilité

Sobry ne saurait être tenu responsable de tout dysfonctionnement du réseau Enedis, de retards dans la transmission des données de consommation, d'interruptions techniques affectant le classement en ligne, ou de tout événement extérieur indépendant de sa volonté pouvant affecter le déroulement du Challenge. Sobry se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le Challenge en cas de force majeure, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Sobry ne saurait également être tenu responsable de tout dysfonctionnement, défaut, panne ou dommage lié au lot remis au gagnant, notamment la batterie Zendure SolarFlow 2400 AC+ et le compteur CT Smart Meter 3CT. La garantie et le service après-vente du lot relèvent exclusivement du fabricant Zendure, selon les conditions de garantie en vigueur.

Article 11 - Droit applicable

Le présent règlement est soumis au droit français. Tout litige relatif au Challenge sera soumis, à défaut de résolution amiable, aux juridictions compétentes du ressort du siège social de Sobry.

Article 12 - Disponibilité du règlement

Le présent règlement est disponible gratuitement et en permanence sur sobry.co pendant toute la durée du Challenge et jusqu'au 1er octobre 2026. Il peut être adressé par email à tout participant qui en fait la demande.